

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 31 JANVIER 2013 A 19 h 00**

### Présents :

Anita BOISHARDY, Serge PASQUALINI, Mireille BILLARD, Pierre MOIROUD.

Evelyne CALZAMIGLIA, Guy CHARVET, Frédéric CHASSARD, Emmanuel CLOCHER, Marie Louise PATAT, Annie PIELLARD.

Secrétaire de séance : Evelyne CALZAMIGLIA.

Absents et excusés : Stéphane ARALDI, Gilles GUSMERINI (pouvoir donné à Evelyne CALZAMIGLIA), Sébastien POULENARD (pouvoir donné à Anita BOISHARDY).

### **1- Rapport des commissions**

Principaux points abordés lors du conseil communautaire du 14 janvier 2013 :

- Validation du budget prévisionnel de l'office du Tourisme 2013,
- Validation de la subvention d'équilibre de la CCY à l'office du tourisme.
- Règlement du travail en sécurité.

### **2- Aménagement du Centre :**

Le maire informe le conseil de la réunion, organisée à la demande du Maire, qui a eu lieu le vendredi 18 janvier 2013 avec les services du Conseil Général, les services de l'Etat et le bureau d'études EPODE. En effet, suite à l'envoi des derniers plans aux services du Conseil Général, ces derniers n'acceptaient pas l'implantation du plateau surélevé proposé à proximité du rond-point et préféraient le décaler.

Visualisation du plan et commentaires sur les différents espaces :

Les services du conseil général n'avaient pas pris en compte le passage régulier des piétons sur cet axe : monument aux morts/Mairie.

Espace situé près du rond-point :

- Le passage piéton est situé hors plateau : situé juste après le plateau surélevé, ce n'est pas cohérent. Proposition de l'effacer.
- Les rampants doivent être de 12cm sur un mètre, c'est-à-dire une pente de 6 à 8% maximum.
- Les zébras jaunes matérialisant les arrêts de bus de chaque côté ne sont pas associés à des trottoirs surélevés de 21 cm : incohérence de la signalétique au sol et des panneaux. Après débat : on enlève le zébra jaune pour ôter la connotation routière et redonner l'espace aux piétons et on garde les panneaux zone 30.

Carrefour situé au croisement de la rte de Novalaise et de la rte qui monte à Meyrieux :

- Le panneau d'entrée de village doit être positionné à 50m.
- Les services de l'Etat proposent de ne pas mettre les panneaux 30 car la multiplicité des panneaux fausse la vue de l'automobiliste ce que les services du conseil général refusent car les zones 30 doivent être matérialisées.

Conclusion :

- Le plan est accepté en l'état, les aménagements réalisés par la commune vont devenir des accessoires à la voirie. La voirie étant propriété du Conseil Général, la commune devra signer une convention d'occupation de la voirie qui répartira les charges d'entretien des 2 parties.

Le dossier sera présenté à la commission des élus du CG en février pour validation finale.

### **3- Aire de jeux pour adolescents :**

Le point sera débattu lors du prochain conseil municipal.

### **4- Finances communales :**

Le conseil décide d'augmenter le taux horaire de l'agent technique à compter du 1<sup>er</sup> février 2013 à 10 € brut. Délibération votée à l'unanimité.

## 5- Questions diverses

Le conseil est informé sur divers points :

- ✿ Le véhicule communal a été réparé et a passé la contre visite sans problème.
- ✿ Réhabilitation de la cure :
  - volet urbanistique : La déclaration préalable a été acceptée.
  - Volet sécurité et handicapés (établissement recevant du public : ERP) : Le dossier a été envoyé devant la commission de sécurité et la commission handicapés pour avis : en attente.
- ✿ Réforme des rythmes scolaires à partir de sept 2013 voire 2014 : pour information,  
**Pour notre territoire, la réflexion sera engagée au niveau de l'intercommunalité qui en a la compétence. La réunion est fixée en février 2013.**

Actuellement : une concentration des heures sur 144 jours contre 187 jours dans les pays de l'OCDE, journée de 4 jours au lieu de 5.

La réforme : mieux répartir les heures sur la semaine (24 h sur 9 ½ journées à définir en concertation avec l'inspection académique), alléger les journées de classes et programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration est la plus grande.

Les dates d'application : à compter de septembre 2013 avec possibilité d'obtenir un report à septembre 2014. La réponse devra être connue le 31/03 en cas de report.

Mise en place d'un fonds : si mise en place de la réforme dès 2013, les communes auront une dotation de 50 € /par élève + 45 € /élève (pour les communes percevant la dotation de solidarité rurale) pour accompagner dans la mise en place de la nouvelle organisation des activités scolaires et garantir ainsi une prise en charge des élèves au moins jusqu'à 16 h 30.

- ✿ Serge PASQUALINI présente le devis concernant des volets occultants à la salle des fêtes qui s'élève à 1624.37 € TTC sans pose (avec pose compter 2500.00 €). Le conseil souhaite obtenir d'autres devis.
- ✿ Suite à une demande des parents concernant l'arrêt du car aux quatre routes, la Direction des Transports Départementaux (service des transports scolaires) n'est pas favorable à ce que le car traverse deux fois la route départementale, pour des raisons de sécurité. Dans la pratique, les élèves prennent bien le bus aux Ménards et au Lutrin le matin mais descendent le soir aux 4 Routes pour éviter de faire la bouche par Meyrieux, ce qui rallongerait leur temps de transport de 30mn. Le Conseil Général indique que les enfants peuvent descendre en toute sécurité s'ils restent dans le car et descendent à l'arrêt situé de l'autre côté de la RD.
- ✿ Métropole Savoie a engagé la modification du Scot Métropole Savoie avec pour objectif d'intégrer le document d'aménagement commercial (DOC) adopté en décembre 2012. La notice explicative du projet de modification sera soumise à enquête courant 2013 et a été envoyée aux communes qui peuvent faire part de leurs observations éventuelles avant le début de l'enquête publique. Le conseil prend connaissance du document.
- ✿ Repas des Anciens : 24 Mars 2013. Le conseil charge Guy Charvet et Marie-Louise Patat de proposer des choix du menu.
- ✿ Prochain conseil : 21 février 2013 : vote du ca 2012 et du budget prévisionnel 2013 du budget assainissement.